



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-52211>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 26-52211

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Loge.GBM (25)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 49301782600022

**Ville :** Besançon

**Code postal :** 25000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 25

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** DDP\_2026\_08

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Nicolas GANIER

**Numéro de téléphone du contact :** +33 381414243

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner L'opérateur en charge de ce repérage est une personne compétente définie à l'article R1334-29 du Code de la Santé Publique, suivant les conditions de l'article L. 271-6 du Code de la construction et de l'habitation et ayant souscrit à une assurance en rapport avec sa mission. Il ne pourra recourir aux services d'un autre opérateur que si celui-ci satisfait aux mêmes prescriptions. A cet effet, l'opérateur de repérage doit pouvoir justifier de ses compétences et d'une assurance pour exercer ce type d'activité. Ainsi, il devra fournir les justificatifs de sa certification, par un organisme accrédité, à la réalisation des diagnostics amiante avant travaux, d'après l'arrêté du 2 juillet 2018. Sa formation doit être faite sur la base de la norme NFX 46-020 d'août 2017. L'opérateur de repérage en tant que travailleur réalisant

des interventions sur des matériaux ou des appareils susceptibles d'émettre des fibres d'amiante, doit être formé à la prévention des risques liés à l'amiante conformément au Code du Travail (intervention cadre sous-section 4). Il doit être en permanence formé et à jour de son recyclage suivant les dispositions prévues par l'arrêté du 23 février 2012 entré en vigueur le 8 mars 2012. Cet arrêté précise les exigences de formation des travailleurs affectés aux activités citées ci-dessus. L'opérateur doit aussi intervenir suivant un mode opératoire qui est le résultat d'une évaluation des risques (document formalisé par écrit du titulaire dans son mémoire technique) répondant en tous points aux dispositions prévues par le décret 2012-639 du 04 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/06/2026 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Chargés d'opérations

**Critères d'attribution :** Critère financier (/ 60 points) Critère technique (/ 40 points) Le détail des sous-critères est indiqué au RC

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre à bons de commande - Marché de diagnostic amiante et plomb avant travaux

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71630000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation a pour objet la réalisation des diagnostics réglementaires avant travaux (amiante et plomb) dans le cadre de deux opérations de réhabilitation énergétique distinctes, situées 18-20-22 rue de la Pelouse à Besançon (120 logements) et 1-3-5 rue de Dijon à Besançon (132 logements). Les prestations comprennent notamment : les repérages amiante avant travaux et les diagnostics plomb avant travaux, la réalisation des sondages, prélèvements et analyses ainsi que la remise des rapports réglementaires associés.

**Lieu principal d'exécution du marché :** 18-20-22 rue de la Pelouse à Besançon et 1-3-5 rue de Dijon à Besançon

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : Diagnostic amiante et plomb avant travaux

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 71630000

**Lieu d'exécution du lot :** Opération de réhabilitation de 120 logements situés 18-20-22 rue de la Pelouse à Besançon (25000).

- **Description du lot :** Lot n°2 : Diagnostic amiante et plomb avant travaux

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 71630000

**Lieu d'exécution du lot :** Opération de réhabilitation de 132 logements situés 1-3-5 rue de Dijon à Besançon (25000)

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché est alloti en deux lots distincts correspondant chacun à une opération de réhabilitation. Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour un seul lot ou pour l'ensemble des lots. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire par lot, sans minimum et avec maximum, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini comme suit : Maximum € HT : 150 000,00 € L'accord-cadre sera attribué pour un montant global tous opérateurs économiques et tous lots confondus. Le délai maximum pour la réalisation des diagnostics selon le programme travaux est fixé à 4 mois. Ce délai comprend l'ensemble des prestations, incluant les repérages, sondages, prélèvements, analyses et remise des rapports. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marches-securises.fr>. Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du RC. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/05/2026